

développement  
Quels objectifs  
après 2015?

économie  
Le business  
des petits  
hommes verts

droits humains  
Ces Chiliens  
toujours forcés  
à l'exil

dossier

## L'alimentation un droit des combats

# 02

sommaire

# dlm

demain le monde

n°21 – septembre/octobre 2013

**Directeur de publication et éditeur responsable :**

Arnaud Zacharie  
Quai du Commerce, 9  
1000 Bruxelles

**Rédacteur en chef**  
Frédéric Lévêque

**Graphisme**  
Dominique Hambye, Élise Debouny

**Impression**  
Kliemo – Eupen  
Imprimé sur papier recyclé

**Photo de couverture**  
Cultivateur mexicain de maïs  
© Associated Press / Reporters.

**dlm est le supplément**  
« développement » du magazine  
Imagine demain le monde.

Pour le recevoir, abonnez-vous !  
[www.imagine-magazine.com](http://www.imagine-magazine.com)  
[www.cncd.be/dlm](http://www.cncd.be/dlm)

**Contact**  
[dlm@cncd.be](mailto:dlm@cncd.be) – 02 250 12 51



AVEC LE SUPPORT DE  
LA COOPÉRATION  
BELGE AU DÉVELOPPEMENT



# 03

édito

**Du climat à l'alimentation, il n'y a qu'un pas !**

par Arnaud Zacharie

# 04

actu

**Développement : quels objectifs après 2015 ?**

entretien avec Oumou Zé, par Frédéric Lévêque

# 06

actu

**Amérique latine – L'aide confiée au secteur privé : une fausse bonne idée ?**

par Santiago Fisher

# 09

actu

**Ces Chiliens toujours forcés à l'exil**

par Sébastien Brulez

# 12

**petites histoires de gros sous**

**Le business des petits hommes verts**

par Antonio Gambini

# 13

dossier

**L'alimentation : un droit, des combats**

# 22

**l'esprit d'entreprise**

**Un patron qui préfère la lenteur**

par Raf Custers

# 24

**projet 11.11.11**

**L'agroforesterie, pour lutter contre la déforestation et la pauvreté**

par Sabine Kakunga

# 27

**pas au sud, complètement à l'ouest**

**Le changement, c'est... dans tes rêves**

par Gérard Manréson

ARNAUD ZACHARIE  
Secrétaire général du CNCD-11.11.11

# Du climat à l'alimentation, il n'y a qu'un pas !

Cet été, le CNCD-11.11.11 a lancé une nouvelle campagne pour le droit à l'alimentation, qui succède à celle pour la justice climatique. Or, entre la justice climatique et le droit à l'alimentation, il n'y a qu'un pas. Que le climat ait un impact direct sur les politiques agricoles et alimentaires, cela va de soi. Toutefois, le lien entre les deux phénomènes n'a fait que se renforcer au cours des dernières années. Et pas vraiment pour le meilleur... En effet, l'impact des changements climatiques dans les pays pauvres, qui sont pourtant les pays qui polluent le moins, a lourdement affecté les rendements agricoles et la sécurité alimentaire. Les sécheresses de plus en plus récurrentes entraînent une raréfaction des ressources en eau, pourtant nécessaires pour irriguer les sols, ce qui pèse sur les rendements agricoles et exacerbe les crises alimentaires.

« EN AFRIQUE, À L'HORIZON 2030,  
LA PRODUCTION AGRICOLE  
POURRAIT BAISSE DE 10 %,  
TANDIS QUE 40 % DES TERRES  
DÉDIÉES AU MAÏS POURRAIENT  
DEVENIR INUTILISABLES »

Si rien ne change, cette situation va empirer. Dans un rapport publié en juin dernier, la Banque mondiale a ainsi prédit de « vastes pénuries alimentaires » dans les prochaines décennies. Alors que le réchauffement global a déjà atteint 0,8 °C, le plafond fatidique des 2 °C de hausse de la température globale pourrait être atteint d'ici une génération ! Des températures extrêmes pourraient ainsi affecter les récoltes de riz, de blé, de maïs et menacer la sécurité alimentaire des pays pauvres. En Afrique, à l'horizon 2030, la production agricole pourrait baisser de 10 %, tandis que 40 % des terres dédiées au maïs pourraient devenir inutilisables, ceci alors que la population est appelée à doubler. En Asie du Sud et du Sud-Est, les inondations et les sécheresses pourraient devenir monnaie courante et la Banque mondiale prédit même qu'une bonne partie de la ville de Bangkok pourrait se retrouver inondée dans les années 2030 suite à la montée des eaux et aux cyclones.

L'alternative aux énergies fossiles, comme avaient été présentés les agrocarburants, n'en est pas une. En concurrençant les cultures vivrières, ils ont surtout pour effet d'aggraver la crise alimentaire. La moitié des 200 millions d'hectares de terres accaparées dans les pays pauvres depuis le début des années 2000 a d'ailleurs pour but la production d'agrocarburants. En outre, le fait de présenter les céréales comme le nouveau pétrole aiguise l'appétit spéculatif des fonds d'investissement, ce qui tire les prix alimentaires vers le haut et porte gravement atteinte au droit à l'alimentation.

Par conséquent, il n'y aura pas de droit à l'alimentation sans justice climatique. C'est pourquoi il est indispensable de renforcer la cohérence des politiques en faveur du développement.

# Développement Quels objectifs après 2015 ?

**Le 25 septembre, de nouveaux objectifs de développement seront déterminés par la Communauté internationale. Ceux-ci devraient orienter les actions des agences de coopération et de financement dans les années à venir. Va-t-on saisir cette occasion pour enfin s'attaquer aux causes plutôt qu'aux symptômes ?**

En septembre 2000, 189 dirigeants venus du monde entier approuvaient en grande pompe les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Huit objectifs pour enfin en finir, disaient-ils, avec la pauvreté avant 2015. On sait depuis plusieurs années que ces objectifs ne seront pas atteints. 2015 approche et en coulisse, on s'active déjà pour donner une suite à ce processus, corriger le tir, déterminer quelle vision du développement sera le fil rouge des actions des principales agences internationales de coopération et de financement dans les prochaines années. Oumou Zé, coordinatrice du plaidoyer au CNCD-11.11.11, suit de près ce dossier, car les ONG, elles aussi, tentent de faire avancer leurs propositions.

## À moins de deux ans et demi de la date fatidique, quel bilan peut-on tirer des OMD ?

Le bilan est mitigé. Encore une personne sur cinq dans le monde vit avec moins de 1,25 \$ par jour. Chaque personne qui n'accède pas à ses droits et aux services de base nous rappelle les échecs du modèle de développement actuel. On a préconisé la poursuite d'une croissance économique accélérée, en supposant que cela se traduirait par l'amélioration des conditions de vie pour les plus pauvres. Loin s'en faut. Aujourd'hui, les inégalités ont augmenté, tant dans nos pays riches, que dans les pays dits émergents comme la Chine ou le Brésil.

## Il y a tout de même eu des progrès ?

Oui, plusieurs millions de personnes sont passées au-dessus du seuil de pauvreté monétaire ou ont eu accès à de l'eau potable par exemple. Il y a eu un recul de la pauvreté ces dix dernières années mais ces progrès sont concentrés dans quelques zones comme l'Inde et la Chine ou en Amérique latine. L'Afrique subsaharienne reste quant à elle encore dans le rouge.

## Quelles étaient les principales faiblesses des OMD ?

La plupart des analyses s'accordent sur une limite fondamentale du précédent cadre, où l'on s'est limité à des objectifs concernant les pays les plus pauvres, sans s'attaquer aux enjeux de transformation du modèle de développement. En se focalisant sur les objectifs sociaux, les OMD ont visé essentiellement les symptômes de la pauvreté et non ses racines que sont les inégalités économiques, sociales et environnementales.

## Les OMD ne seront pas atteints, mais on a déjà tourné la page...

Depuis un peu plus d'un an maintenant, les analyses et les propositions fusent de toutes parts; chacun y allant de sa critique des précédents OMD, de sa vision à long terme pour le développement et des objectifs et cibles qu'il faudrait se fixer pour y arriver à l'avenir. Il y a déjà plusieurs documents importants sur la table, et le 25

septembre, un évènement de taille est organisé dans le cadre de la 68<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations-Unies. On y décidera des futurs objectifs pour en finir avec la pauvreté, mais également pour réorienter le développement vers un modèle plus durable... Enfin, de plus en plus de voix de la société civile s'élèvent pour demander cela.

## Qu'est-ce qui est prévu pour l'après 2015 ?

Il s'agira d'une vision à long terme, couplée à des objectifs thématiques universels, assortis d'indicateurs au niveau des pays. Mais pour le CNCD-11.11.11, le nouveau programme de développement devra rester dans l'esprit de la Déclaration du millénaire, à savoir la prise en compte des trois dimensions du développement durable (économique, sociale et écologique), et proposer de meilleurs objectifs car les OMD ne reflétaient pas ces trois dimensions.

## C'est la direction que l'on prend ?

Le rapport très attendu du Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015 est sorti à la fin du printemps. On y perçoit déjà quelques orientations. Par contre, on reste encore dans l'incertitude quant aux engagements, à leur caractère contraignant, aux moyens de suivi et de recours possibles.

## Quelles sont les lignes de force ?

Le rapport propose déjà 12 nouveaux objectifs à atteindre d'ici à 2030. *Grosso modo*, il s'agit en fait des huit



OMD précédents, adaptés pour certains, et complétés par des objectifs sur la création d'emplois, la paix et la sécurité, la bonne gouvernance, et la gestion des ressources naturelles. Il y a cinq grandes « réorientations transformatrices » : ne laisser personne de côté; placer le développement durable au cœur des débats; transformer les économies pour créer des emplois et favoriser un mode de croissance inclusif; construire la paix et créer des institutions efficaces, transparentes et responsables pour tous et créer un nouveau partenariat mondial. Mais il y a tout de même des faiblesses dans ces lignes de force.

#### **Lesquelles ?**

Impossible d'être exhaustive. Il y a par exemple les inégalités, qui n'ont pas été suffisamment considérées de façon transversale. Ainsi, l'attention pour les groupes marginalisés est formulée sur les aspects ethnique, de genre, géographique, de handicap ou encore de race. Il est impératif d'y inclure la marginalité liée à la pauvreté économique également. Autre faiblesse : le changement de modèle n'est pas proposé. On ne s'attaque pas aux causes systémiques que sont les règles financières et commerciales injustes, les modes de production et de consommation non durables, la redistribution des richesses, etc. On persiste à croire que la croissance rapide fait partie de la solution et non du problème.

**« CHAQUE PERSONNE QUI N'ACCÈDE PAS À SES DROITS ET AUX SERVICES DE BASE NOUS RAPPELLE LES ÉCHECS DU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ACTUEL »**

#### **Il y a eu des consultations pour déterminer ces orientations ?**

C'était une faiblesse des OMD : un processus fort hermétique. La définition des objectifs était restée entre les mains de quelques experts d'organismes internationaux. Cette fois-ci, il a eu un processus de consultation assez élaboré, avec les organisations non gouvernementales notamment. Mais nos préoccupations ressortent peu dans les grandes orientations.

**En Amérique latine, par exemple, les progrès sociaux sont dus essentiellement à la hausse du prix des matières premières et à des politiques redistributives. Pas aux OMD qui passent très loin au dessus de la tête des peuples !**

L'idée de ces grandes rencontres, tractations et déclarations est de déterminer un cadre pour les actions de la Communauté internationale, ses institutions de financement et agences de développement pour les années à venir. Cela peut sembler éloigné du quotidien des gens, mais il est certain que les prochains objectifs, qui devront s'attaquer à l'éradication de la pauvreté, mais aussi à des objectifs de développement durable, auront une influence sur le terrain. En outre, c'est complémentaire des actions locales, tant les programmes de développement que les luttes politiques, sociales et démocratiques que mènent les peuples. Déterminer un nouveau cadre, avec une vision partagée du monde que nous voulons en 2030 et en 2050, relève inéluctablement d'un rapport de force sur la scène internationale. En tant que coupole d'ONG, nous participerons aux débats et continuerons de promouvoir notre vision du développement.

#### **Et quelle est-elle ?**

Nous insistons particulièrement pour que le modèle proposé soit fondé sur une approche basée sur les droits. Que les droits à l'éducation ou à l'alimentation, à l'eau ou à la santé soient garantis mais aussi que les acteurs – des entreprises aux États en passant par les institutions financières – soient responsables, qu'ils rendent des comptes sur leurs actions et que les populations dont on bafoue les droits fondamentaux puissent avoir des recours.



SANTIAGO FISCHER  
Commission Justice et Paix Belgique francophone

# Amérique latine L'aide confiée au secteur privé : une fausse bonne idée ?

De par sa croissance, l'Amérique latine n'aurait plus besoin d'aide au développement classique, selon la Commission européenne. En lieu et place, Bruxelles préfère coopérer en y soutenant le secteur privé.

En 2012, le Parlement européen recevait sur sa table une proposition de réforme de la coopération au développement en Amérique latine émanant de la Commission. Celle-ci, forte d'une analyse macroéconomique approfondie, déclarait que ces pays faisaient désormais partie de la catégorie dit des « pays à revenu intermédiaire », en d'autres mots, qui bénéficient d'un taux de croissance et d'un PIB par habitant jugé assez important pour ne plus avoir besoin d'une aide au développement dite « classique ». Dans un monde touché par une crise financière et économique globale, ces pays se démarquent en effet par des taux record de croissance s'échelonnant entre 2 et 5 %. Cette nouvelle définition de la coopération propose en conséquence une réduction drastique de l'aide au développement allouée au continent...

Pourtant, malgré ces indices de présupposées richesses, force est de constater que la réalité du terrain est éloignée du discours officiel. S'il est vrai que des progrès socio-économiques et politiques ont été enregistrés ces dernières années, un habitant du continent sur trois vit encore en dessous du seuil de pauvreté, soit près de 180 millions de personnes. Ces pays se distinguent par les plus hauts taux d'inégalité au monde. Ainsi, la réduction de la pauvreté et la lutte pour la cohésion sociale doivent encore rester des objectifs à atteindre dans les relations qui nous lient à ce continent.

## Des critères uniquement économiques

Au regard des défis qui se posent, le Parlement s'est opposé à la Commission européenne par le biais d'une résolution l'appelant à reconsiderer sa position. Malgré une composition qui la fait pencher davantage à droite de l'échiquier politique, l'assemblée a souligné l'importance d'adopter des instruments de mesure différents qui permettent de prendre en compte les réalités particulières vécues dans chaque pays ainsi que les besoins spécifiques pour décider de l'allocation de l'aide au développement. « L'approche de la Commission est trop radicale, car les critères qui la guident sont uniquement économiques, estime le rapporteur de la résolution Ricardo Cortès. Nous croyons que le niveau total du soutien de la coopération en Amérique latine devrait être maintenu, avec une réaffectation des fonds

vers les pays les moins avancés de la région. » Les pays les plus durement touchés par cette réforme devraient être l'Équateur, la Colombie et le Pérou.

## Des projets controversés

Afin de justifier cette importante réduction de l'aide au développement, la Commission a mis en avant la « Facilité d'investissement pour l'Amérique latine » (LAIF, sigles en anglais). Lancé officiellement en 2010 au Sommet de Madrid, ce nouvel instrument est censé répondre aux objectifs de la coopération au développement, que sont l'éradication de la pauvreté, la promotion de la démocratie, le respect de l'État de droit et la défense des droits humains.

Le LAIF est un mécanisme mixte, alliant des subventions non-remboursables et des prêts octroyés par l'Union européenne (UE) à des institutions du secteur privé. Cette somme de départ permet ainsi aux bénéficiaires d'aller solliciter des bailleurs de fonds plus importants, comme par exemple les banques régionales d'investissements. Pour la période 2009-2013, le LAIF compte sur une enveloppe de 125 millions d'euros destinée à des projets de



© Wikimedia

réalisation d'infrastructures (routes, énergie), d'« économie verte », de protection de l'environnement ainsi que de réduction de la pauvreté.

Le 21 mars 2013, une coalition de d'ONG européennes<sup>1</sup> a présenté au Parlement européen une étude sur les véritables impacts de cette nouvelle forme de coopération et a ainsi jeté un pavé dans la mare en se demandant « à qui bénéficie réellement la nouvelle coopération au développement ? ». Sur les 10 projets déjà financés par le

### Des éoliennes... pour Nestlé et Coca-Cola !

Et Camilo Tovar de donner l'exemple très concret d'un parc à éoliennes situé à Oaxaca, au Mexique : « le LAIF a octroyé une subvention de 3,3 millions d'euros à un consortium énergétique composé entre autres du géant italien Enel. Le projet de production d'électricité verte pourtant des impacts négatifs : l'emploi proposé n'est pas durable, les tarifs de l'électricité ont augmenté tous azimuts, et surtout, des populations indigènes entières ont été déplacées pour les besoins de l'exploitation entraînant ainsi un éclatement des activités productives et une désintégration sociale. » En réalité, l'énergie produite sur le site est principalement réservée aux deux multinationales Nestlé et Femsa (filiale de Coca-Cola). Ainsi, la promesse d'une énergie verte et bon marché pour les populations locales est réduite à néant. La subvention européenne, si elle reste marginale par rapport au montant financier final, a permis au consortium de lever un financement complémentaire de 76 millions de dollars auprès de la Banque interaméricaine de développement...

**« UN HABITANT DU CONTINENT SUR TROIS VIT ENCORE EN DESSOUS DU SEUIL DE PAUVRETÉ, SOIT PRÈS DE 180 MILLIONS DE PERSONNES »**

mécanisme, Camilo Tovar, consultant en économie, s'est penché particulièrement sur 4 d'entre eux. Selon lui, « on n'observe pas de lien direct entre le LAIF et la réduction de la pauvreté et des inégalités en Amérique latine. La priorité est donnée à la croissance économique à travers l'investissement dans des infrastructures ».

Si les sociétés civiles européennes et latino-américaines restent entièrement en faveur d'un maintien de la coopération au développement classique, c'est à dire une aide bilatérale

octroyée par l'UE aux gouvernements et à la société civile latino-américaine, des propositions existent afin d'améliorer le mécanisme du LAIF, quoi qu'elles jugent incohérent et dommageable le fait de confier au secteur privé la responsabilité de l'aide au développement.

### Transparence et monitoring

Ainsi, la coalition d'ONG propose d'établir des mécanismes pour assurer le monitoring et évaluer les impacts des projets financés par le LAIF sur la pauvreté et les inégalités. Il s'agirait également d'identifier préalablement les bénéficiaires et les objectifs recherchés et cela afin d'assurer qu'ils sont conformes aux objectifs de la coopération au développement.



Il conviendrait également d'améliorer la transparence et l'accès aux informations financières sur ces projets. La coalition a éprouvé beaucoup de difficultés à y accéder, ce qui montre que le travail de contrôle de l'allocation de ces fonds publics par la société civile n'est pas assuré. Ainsi, même la page officielle d'EuropAid n'affiche que des informations lacunaires... La société civile et le Parlement européen devraient faire partie du Conseil stratégique et opérationnel du LAIF, l'organe qui décide de l'octroi des subventions.

## « CE SONT LES GRANDES MULTINATIONALES QUI REMPORTENT SYSTÉMATIQUEMENT LES APPELS D'OFFRES »

Initialement, le mécanisme était prévu pour aider les petites et moyennes entreprises à dynamiser leurs activités. Pourtant, force est de constater aujourd'hui que ce sont les grandes multinationales qui remportent systématiquement les appels d'offres... Il faut absolument redonner la priorité aux petites entités, qui seront des acteurs plus responsables sur le terrain.

Enfin, il est à noter que les populations indigènes concernées n'ont été consultées préalablement dans aucun des 10 projets, en opposition complète avec la Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Des consultations officielles « libres, préalables et informées » devraient être organisées afin de s'assurer de l'accord des populations.

Il convient de se demander quelle est la priorité que nous voulons insuffler à la nouvelle coopération... Est-ce la croissance économique et la recherche de la rentabilité ou les objectifs de développement et d'amélioration du bien-être des populations qui prédominent? Pour l'instant, le LAIF fait la part belle à la logique du marché, en reléguant le bien commun aux oubliettes.

Les liens naturels entre la croissance, le commerce et la réduction de la pauvreté ne sont pas si évidents que cela, au risque de démentir la position de la Commission européenne... Il s'agit de réguler cette relation si nous voulons qu'elle serve réellement aux objectifs de la réduction de la pauvreté et des inégalités en Amérique latine.

1/ Alop, Aprodev, Cidse, Cifca, Counter Balance, Eurodad, Grupo Sur, Oidhaco.

## publication



Ce 12 septembre sort le « Rapport 2013 sur l'aide belge au développement ». Cette étude est un outil pour comprendre comment est utilisé l'argent de la Coopération belge, mais elle brosse aussi un portrait plus large des enjeux actuels du secteur.

Le rapport fait le point sur les dossiers chauds de l'année écoulée : la réforme de la Loi de coopération, l'évolution du budget de l'aide, les enjeux sur la cohérence entre les politiques de développement et celles menées en matière commerciale ou financière, etc. Un Zoom permet aussi au lecteur de mieux comprendre le phénomène montant de la coopération Sud-Sud.

Il s'agit donc d'un outil de plaidoyer indispensable qui intéressera aussi tout lecteur attentif aux évolutions du monde de la coopération.

Plus d'infos sur :  
[www.cncd.be/publications](http://www.cncd.be/publications)

SÉBASTIEN BRULEZ

CNCD-11.11.11

**Ils ont quitté leur pays quand les autres pouvaient enfin y entrer. Lors du retour de la démocratie, certains opposants armés ont dû choisir entre la prison et l'éloignement.**

# Ces Chiliens toujours forcés à l'exil

Quarante ans. C'est la peine de bannissement que s'est vu infliger Carlos García Herrera en 1992, deux ans après le retour formel de la démocratie au Chili. La condamnation la plus lourde des six Chiliens qui vivent aujourd'hui encore en exil forcé en Belgique et en Finlande. « C'est un honneur que je ne mérite pas, dit-il ironiquement, je n'ai jamais été un dirigeant politique. »

Carlos préfère se décrire comme « un militant de la résistance, un guérillero urbain ». Emprisonné par la dictature d'Augusto Pinochet en 1981, il est alors condamné à une peine de prison à perpétuité. Pour lui, comme pour les autres militants dans son cas, le retour de la démocratie eut un goût amer. « Nous espérions une libération inconditionnelle de tous les prisonniers politiques, comme l'avaient promis les partis d'opposition. »

Mais la transition n'a pas fait table rase des institutions du passé. Avec l'ex-dictateur comme commandant en chef de l'armée pendant toute la durée de son mandat, et une Constitution façonnée par ce dernier (toujours d'application aujourd'hui, bien qu'amendée à deux reprises), le gouvernement du démocrate-chrétien Patricio Aylwin se limita à « rechercher la justice dans la mesure du possible », comme il l'affirma à l'époque.

Et le général Pinochet avait pris soin de bétonner la Constitution de 1980 : pas de grâce possible pour les prisonniers condamnés pour « terrorisme ». Le gouvernement de la transition leur proposa donc de choisir entre partir, sans possibilité de retour pendant plusieurs années ; ou rester en prison. Ils étaient donc vingt-neuf à s'être vu commettre, entre 1990 et 1994, leurs peines de prison en peines d'éloignement (*extrañamiento*). « J'avais déjà passé suffisamment d'années en prison, j'ai préféré partir. »

Le parcours de Carlos est celui d'un homme qui a traversé toutes les tempêtes de cette époque agitée. En 1973, année du coup d'État contre le gouvernement socialiste de





Salvador Allende, il est dans la Marine. Avec d'autres, ils sentent que quelque chose se trame au sein de l'institution. « Beaucoup de gens étaient conscients qu'un coup d'État se prépareait, il y avait une grande effervescence politique dans la Marine. »

### De marin à guérillero

Le Chili compte alors une importante marine de guerre, dont les officiers sont clairement ancrés dans la droite conservatrice. « Le berceau du coup d'État se trouve là, parmi un groupe d'officiers de marine. Pinochet ne s'est rallié à l'idée que sur la fin », explique Jorge Magasich, docteur en histoire de l'Université libre de Bruxelles et auteur de la thèse « Ceux qui ont dit non. Histoire du mouvement des marins chiliens opposés au coup d'État de 1973 ».

« Par contre les sous-officiers, et surtout la troupe, sont plutôt loyalistes et à gauche. » Lorsqu'ils réalisent que le putsch est inévitable et qu'ils seront forcés d'y participer, les marins loyalistes tentent d'alerter les autorités politiques. Mais dans la nuit du 5 au 6 août 1973, soit un mois avant le coup d'État, une vague d'arrestations s'abat sur eux. « Entre 150 et 200 marins sont arrêtés, ils seront les premiers torturés. Par la suite, nonante-deux d'entre eux seront condamnés pour 'sédition' à des peines allant de trois à huit ans d'emprisonnement », explique Jorge Magasich.

Carlos García fait partie de ce groupe. « Nous n'étions pas des militants, nous étions simplement des gens qui pensaient qu'un coup d'État était quelque chose d'illégal. Notre devoir en tant que marins était de défendre le gouvernement, peu importe lequel pour peu qu'il soit élu démocratiquement. C'est ce que nous avons fait et nous avons été emprisonnés pour cela », se souvient-il.

Militant, c'est en prison qu'il le deviendra. En effet, après le coup d'État les prisonniers politiques affluent par centaines. « Chaque organisation, dans les prisons ou les camps de concentration où elle avait des militants incarcérés, maintenait une structure organisationnelle. C'est donc à leur contact que nous avons commencé à nous former politiquement, à apprendre ce qu'est la théorie révolutionnaire, le marxisme, etc. »

Libéré en 1976, Carlos reprend très vite contact avec des camarades du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) rencontrés en prison. Il retourne vivre à Santiago où il s'incorpore aux mouvements sociaux qui resurgissent après la répression féroce qui avait suivi le coup d'État. « Vers 77-78 il y avait une réactivation, notamment du mouvement syndical. »

Mais la contestation ne s'arrête pas là : « Comme moi et d'autres *compañeros* avions une expérience militaire due à notre passage dans la Marine, le MIR nous a proposé de faire partie d'une équipe de propagande armée, une équipe de sabotage. Et petit à petit, nous avons commencé une guérilla. »

### Contre la « Gestapo » chilienne

Une guérilla qui visait à démasquer les centres de torture secrets de la dictature, dans la région de Santiago et Valparaiso principalement. « Nous organisions des attaques éclair contre ces centres de torture, des attentats contre les principaux responsables des tortures de la dictature. Mais ce type d'actions n'était pas notre quotidien, nous nous occupions aussi de la vie politique dans la résistance, et puis chacun devait travailler pour vivre. Ça ressemblait fort à ce que faisaient les Belges, les Français ou les autres Européens contre l'occupation nazie. »

Parmi les actions menées par sa cellule figure l'attentat en 1980 contre le lieutenant-colonel Roger Vergara, directeur de l'École de renseignement de l'armée. Pour Carlos, ce fut un acte politique, décidé collectivement. « Nous avons assassiné un responsable de la 'Gestapo' chilienne », compare-t-il.

## « NOUS N'ÉTONS PAS DES MILITANTS, NOUS ÉTONS SIMPLEMENT DES GENS QUI PENSENT QU'UN COUP D'ÉTAT ETAIT QUELQUE CHOSÉ D'ILLÉGAL »

Rapidement, vie légale et résistance armée ne sont plus conciliables. Carlos passe alors dans la clandestinité. Mais cette situation ne durera pas longtemps, il sera arrêté quelques mois plus tard, en janvier 1981. « C'était un jour normal, je suis allé au cinéma, j'ai rendu visite à ma famille, et en rentrant à la maison ils m'ont tendu une embuscade et m'ont arrêté, ainsi que ma femme et ma fille d'un an et demi. » Il est alors jugé par un tribunal militaire et condamné à perpétuité.

En 1992, sa condamnation est commutée en deux peines de vingt ans d'éloignement cumulables, soit quarante ans. D'autres ont écopé de peines plus courtes de cinq, dix ou vingt-cinq ans d'éloignement, et sont rentrés définitivement ou sont proches du retour. Certains, toujours sous le coup de la mesure, ont pu rentrer au Chili pour de courtes périodes « pour raisons humanitaires », comme le décès d'un parent. « Je ne veux pas tuer ma mère pour pouvoir rentrer chez moi », s'exclame Carlos.



### Droit à la résistance

En novembre dernier, il a purgé sa première peine de vingt ans. Il a écrit une lettre au président Sebastian Piñera, qu'il lui a fait remettre en main propre par l'intermédiaire du Consul honoraire d'Anvers, en Belgique. « Cela fait vingt ans que je suis ici, n'est-ce pas suffisant ? J'aimerais récupérer mon droit à rentrer chez moi. Ici en Belgique je dispose de tous mes droits, comme n'importe quel citoyen, pourquoi ne pourrais-je pas en disposer dans mon propre pays ? » s'interroge-t-il.

Aujourd'hui, Carlos se dit surpris par le fait que, « après toutes ces années, le pouvoir politique chilien refuse de reconnaître que les gens qui ont participé à cette résistance ont énormément aidé à affaiblir la dictature. Cette même dictature qui chaque année était condamnée par l'Assemblée générale des Nations Unies. Mais Pinochet et

les siens n'écoutaient personne, les mots n'étaient pas suffisants. Les condamnations verbales, officielles, diplomatiques, étaient utiles mais pas suffisantes. »

« Et nous, à l'intérieur du pays, nous avions le droit de décider ce que nous voulions faire. Et nous sommes nombreux à nous être organisés pour résister. Mais jamais, ni moi ni tous les *compañeros* que je connais, on ne peut nous accuser d'avoir attenté contre un gouvernement démocratique, légitimement constitué. À aucun moment. »

Le 11 septembre 2013, le Chili commémore les quarante ans du coup d'État militaire. Plus de vingt-trois ans après la fin de la dictature, beaucoup de plaies restent à panser. Si rien ne change, Carlos ne rentrera pas chez lui avant 2032 ; il aura alors 79 ans.

Source : article publié dans l'hebdomadaire suisse Le Courrier.

### mobilisation

## 11.11.11 au (semi-)marathon de Bruxelles

Après les Zatopek Urban Tour et les 20km de Bruxelles, la « Running Team 11.11.11 » poursuit sur sa lancée. Le dimanche 6 octobre 2013, elle participera à la sixième édition du (semi-)Marathon de Bruxelles. Ce sera une nouvelle occasion de découvrir Bruxelles en courant et de défendre les couleurs de la solidarité ! Car, rappelons-le, si le défi est sportif, l'enjeu est de récolter des fonds au travers du parrainage pour le financement des programmes de développement 11.11.11.

Envie d'en savoir plus et de participer ?  
Rendez-vous [www.cncc.be/courir](http://www.cncc.be/courir)



# Le business des petits hommes verts

ANTONIO GAMBINI  
CNCD-11.11.11

**À la question fondamentale de savoir si la vie existe ailleurs que sur Terre, l'économie nous apporte la réponse. À moins que...**

En 1978, l'économiste américain Jeffrey Frankel publiait un article ironique sur une anomalie statistique mondiale de l'époque liée à la balance des paiements<sup>1</sup>. Il faut savoir que la balance des paiements d'un pays calcule le résultat de ses transactions commerciales et de ses échanges de revenus financiers avec l'étranger. Elle calcule donc la position financière (entrées et sorties de capitaux) d'un pays par rapport à l'extérieur. En théorie, les surplus des uns doivent correspondre parfaitement aux déficits des autres, pour aboutir à la concordance parfaite, à la somme nulle si chère aux comptables. Or, Jeffrey Frankel montrait que la somme des déficits et des surplus des balances des paiements donnait un important résultat négatif. L'économiste américain attribua cette anomalie à un ou plusieurs acteurs extérieurs, donc extraterrestres, car les statistiques couvrent l'ensemble des nations terrestres. Les petits hommes verts font d'excellentes affaires dans les échanges économiques terrestres en enregistrant un surplus de la balance des paiements.

Bien entendu, l'hypothèse extraterrestre n'était qu'une provocation sarcastique. En réalité, ce surplus révélait simplement le fait que les statistiques en cause étaient largement fausses. Ces erreurs sont en partie d'ordre purement technique : les coûts du transport maritime ne sont pas chiffrés de façon précise et harmonisés, les évolutions de la valeur des importations/exportations pendant le transport ne sont pas prises en compte de façon adéquate, etc. Mais, pour le reste, ces statistiques erronées révélaient surtout une réalité plus sinistre. Pour contourner les contrôles de capitaux – plus nombreux dans les années '70 qu'aujourd'hui –, les opérateurs mettaient en œuvre une sorte de « contrebande » généralisée, à savoir la sur- et sous-facturation massive d'opérations de toutes sortes, voire même des transactions purement imaginaires et des transactions totalement dissimulées aux autorités. Les flux de capitaux, censés correspondre à des échanges réels et légitimes, sont ainsi autorisés au lieu d'être bloqués par les autorités.

Aujourd'hui, la liberté de circulation des capitaux est garantie presque partout sur la planète, mais quelques exceptions notables demeurent, comme en Chine. C'est d'ailleurs dans les chiffres du commerce entre la Chine et Hong Kong qu'on peut encore trouver aujourd'hui les incohérences les plus ridicules : les exportations de la Chine vers Hong Kong pour les mois de décembre 2012 à février 2013 représentent 94,8 milliards de dollars dans les statistiques chinoises alors que les statistiques de Hong Kong les évaluent à 58,7 milliards<sup>2</sup>. À moins de croire à une hypothèse extraterrestre, cette différence de 36 milliards correspond en réalité aux

surfacturations des exportateurs chinois, afin d'importer des capitaux en contournant les contrôles en vigueur.

Mais le problème est beaucoup plus large. Un article récent de Gabriel Zucman<sup>3</sup> relève plusieurs nouvelles anomalies statistiques : en 2008, les revenus d'investissement payés dépassent les revenus d'investissement reçus de 156 milliards de dollars, et 10 % environ du stock mondial d'actions et obligations (4 500 milliards de dollars) appartiennent à des propriétaires inconnus, en ce sens qu'on est incapable de les attribuer à des individus d'une nationalité précise.

Encore une fois, la solution la plus simple est l'hypothèse extraterrestre : les petits hommes verts possèdent 10 % des actions et obligations terrestres en 2008, ce qui leur vaut une coquette rémunération annuelle de 156 milliards de dollars (3,5 %). Pour les plus sceptiques, il y a une autre explication possible : l'essentiel de ces sommes farfantineuses appartient à des riches européens et américains qui possèdent des sociétés bidon dans les îles Vierges britanniques, lesquelles détiennent des comptes (dépôt et titres) dans des banques suisses, qui à leur tour investissent dans des fonds luxembourgeois !

1/ Franken, J., « Is there trade with other planets? », 1978. 2/ « China trade data raise accuracy worries », Financial Times, 10 avril 2013. 3/ Zucman, G., « The missing wealth of nations: are Europe and the U.S. net debtors or net creditors? », février 2013.





© CNCD-11.11.11

# L'alimentation : un droit, des combats.

Nous vivons dans un monde rempli de paradoxes. L'un de ces paradoxes est particulièrement insupportable : nous sommes sept milliards à peupler la Terre. Nous produisons de la nourriture pour douze milliards de personnes mais un milliard souffre – encore – de la faim. Et ces personnes vivent dans les pays pauvres du Sud.

Un paradoxe aggravé par des décisions politiques qui a poussé le CNCD-11.11.11 et ses organisations membres à entrer en campagne pour le droit à l'alimentation. Pour dénoncer cette injustice évidemment, mais aussi pour proposer des solutions qui obligent à remettre en cause le modèle agricole et alimentaire dominant, celui-là même qui génère une telle situation de sous-alimentation et son pendant au Nord, la « malbouffe », où l'on transforme le bœuf en cheval sur le dos des consommateurs.

# Le droit à l'alimentation, késako ?

Le droit à l'alimentation a été reconnu dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme en 1948 (art.25). Il a été consacré en 1966 dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (art.11). C'est le droit de chaque personne d'être à l'abri de la faim et d'avoir accès à une nourriture suffisante et adéquate pour pouvoir vivre dignement.

« Le droit à une alimentation adéquate est réalisé lorsque chaque homme, chaque femme et chaque enfant, seul ou en communauté avec autrui, a accès à tout instant, physiquement et économiquement, à une alimentation adéquate ou aux moyens de se la procurer. »

Ce droit ne se limite donc pas au simple droit de ne pas mourir de faim. Il comprend trois éléments clés :

- **le caractère adéquat** : la nourriture consommée doit être adéquate en termes de quantité et de qualité pour assurer la croissance physique et mentale, le développement et la subsistance de l'individu. Elle doit également être culturellement acceptable, sans danger pour l'homme et exempte de substances nocives ;
- **la disponibilité** : il doit être possible de tirer directement son alimentation des ressources naturelles (production via la culture de la terre, élevage, pêche...). De plus, l'alimentation doit être disponible à la vente sur les marchés et dans les magasins ;
- **l'accessibilité** : la nourriture doit être accessible, mais la population doit aussi avoir la possibilité de l'obtenir. L'accessibilité est à la fois économique (les dépenses d'une personne ou d'un ménage pour s'alimenter de manière adéquate ne peuvent pas entraver la satisfaction des autres besoins élémentaires) et physique (chacun, y compris les personnes physiquement limitées, doit avoir accès à une nourriture suffisante).

## Lignes directrices

Les pays doivent appliquer le droit à l'alimentation au niveau national. Suite au Sommet mondial de Rome sur l'alimentation en 1996, il a été décidé de donner un contenu plus concret et opérationnel à ce droit. Des lignes directrices ont été adoptées par les 187 États membres du Conseil général de la FAO (*Food and Agriculture Organization of the United Nations*). Il s'agit d'un guide pratique sur la meilleure manière de concrétiser les obligations des États.

« SI DES CITOYENS SONT DANS L'INCAPACITÉ DE SE NOURRIR, L'ÉTAT A L'OBLIGATION DE LEUR FOURNIR DIRECTEMENT LEUR ALIMENTATION »

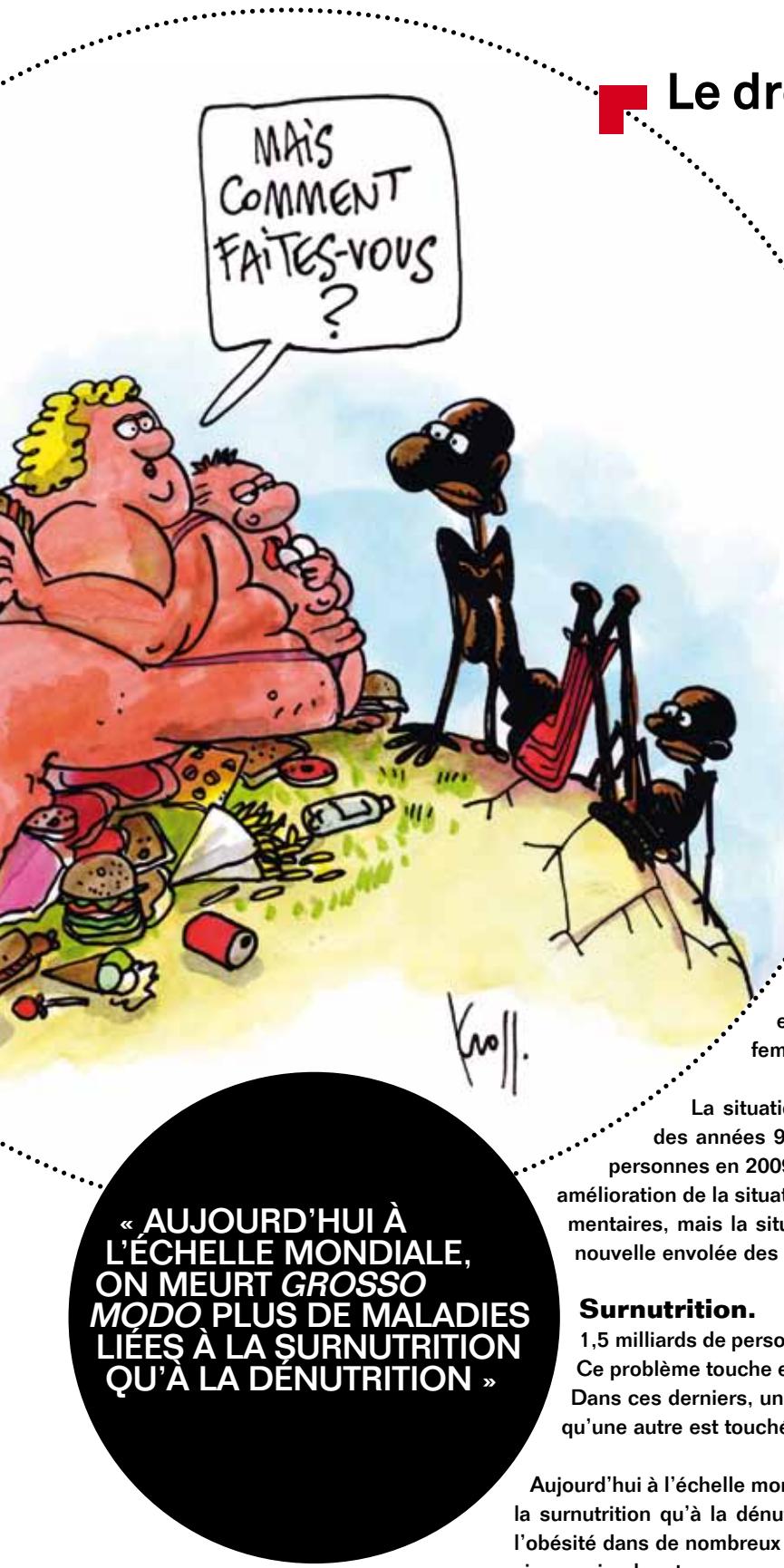
## Obligations de l'État

Si des citoyens sont dans l'incapacité de se nourrir, à cause par exemple d'un conflit armé, d'une catastrophe naturelle, l'État a l'obligation de leur fournir directement leur alimentation. Le droit à l'alimentation implique également que les États créent un cadre habilitant qui permette aux individus d'utiliser leur plein potentiel en vue de produire ou de se procurer une alimentation adéquate pour eux-mêmes et leurs familles, mais ce droit implique également que les États fassent en sorte que les politiques salariales ou les filets de sécurité sociale permettent aux citoyens de réaliser leur droit à une alimentation adéquate.

## Cohérence des politiques

Au niveau international, le droit à l'alimentation impose aux États des obligations envers toute personne vivant sur leur territoire national, mais aussi envers les populations d'autres États. Les efforts nationaux n'auront souvent qu'un impact limité dans la lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire si l'environnement international, comprenant non seulement l'aide et la coopération au développement, mais également le commerce et les régimes d'investissements ou les efforts visant à s'attaquer au changement climatique sur le plan mondial, ne les facilite et ne les récompense pas. Inversement, l'efficacité de tout effort entrepris par la communauté internationale pour contribuer à ces objectifs dépendra de l'établissement de cadres institutionnels et juridiques à l'échelon national et de politiques qui soient effectivement centrées sur la réalisation du droit à l'alimentation dans un pays concerné.





## ■ Le droit à l'alimentation mis à mal

Le droit à l'alimentation, si universel soit-il, est très loin d'être une réalité. Malgré l'augmentation en continu des richesses au niveau mondial et l'accroissement de la production agricole, grâce aux progrès technologiques principalement, la situation de la faim dans le monde ne s'est pas améliorée depuis les années 60.

### **Malnutrition**

On recense environ 2,5 milliards de gens mal nourris. La « malnutrition » comprend tant la « dénutrition » (absorption insuffisante de calories) que la carence en micronutriments et la « surnutrition » (absorption excessive de calories).

### **Dénutrition, sous-alimentation**

Les problèmes de dénutrition sont essentiellement présents dans les pays pauvres. Deux tiers des personnes concernées vivent dans sept pays : Bangladesh, Chine, République démocratique du Congo, Éthiopie, Inde, Indonésie et Pakistan, et plus de 40 % d'entre elles vivent en Chine et en Inde. Ce problème frappe la petite paysannerie (50 %), les paysans sans terres (20 %), les pauvres des villes (20 %) et les pêcheurs, chasseurs et pasteurs (10 %). Les femmes et les enfants sont les plus touchés.

La situation s'est continuellement aggravée à partir du milieu des années 90, pour dépasser pour la première fois le milliard de personnes en 2009 suite à la crise alimentaire. On a observé une légère amélioration de la situation en 2010 suite à la baisse des prix des denrées alimentaires, mais la situation s'est à nouveau empirée en 2011, suite à une nouvelle envolée des prix des matières premières.

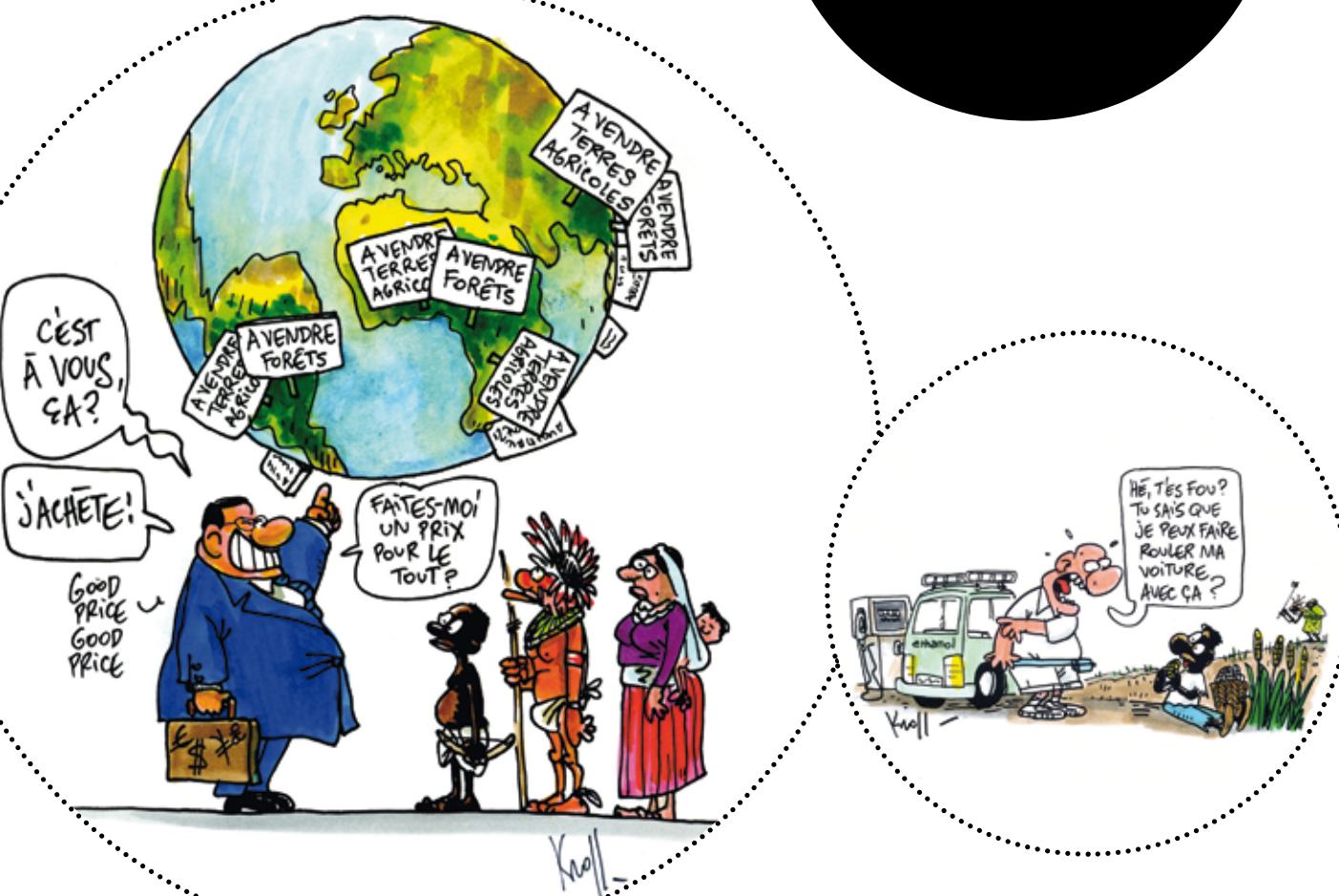
### **Surnutrition.**

1,5 milliards de personnes sont en surpoids, dont 500 millions sont obèses. Ce problème touche essentiellement les pays riches et les pays émergents. Dans ces derniers, une part de leur population souffre de dénutrition tandis qu'une autre est touchée par l'obésité.

Aujourd'hui à l'échelle mondiale, on meurt *grossō modo* plus de maladies liées à la surnutrition qu'à la dénutrition. Le développement de plus en plus rapide de l'obésité dans de nombreux pays implique que les jeunes générations risquent de vivre moins longtemps que leurs parents ! Ce type de problème apparaît au sein des populations qui sortent de la grande pauvreté dans les pays émergents et au sein des populations pauvres dans les pays riches.

« PRODUIRE PLUS  
N'EST PAS LA PREMIÈRE  
ET LA SEULE RÉPONSE À  
LA CRISE ALIMENTAIRE »

## Des problèmes...



### Accaparement

La Socfin Agricultural Company, filiale du groupe belgo-luxembourgeois SOCFIN, a conclu avec le gouvernement de Sierra Leone un contrat de location pour 50 ans de 6 500 ha dans la chefferie de Malen, dans le Sud du pays. Le projet concerne 24 villages et quelques 9 000 habitants. Dès le début du projet, les communautés locales ont opposé une vive résistance. « L'agriculture est notre seule manière de survivre, explique un des villageois concerné. Avant nous cultivions du manioc, du riz, des haricots, des légumes, des arachides, des noix de coco etc. Maintenant, nous ne pouvons plus cultiver que du riz dans les marais qui sont laissés disponibles par l'entreprise ».

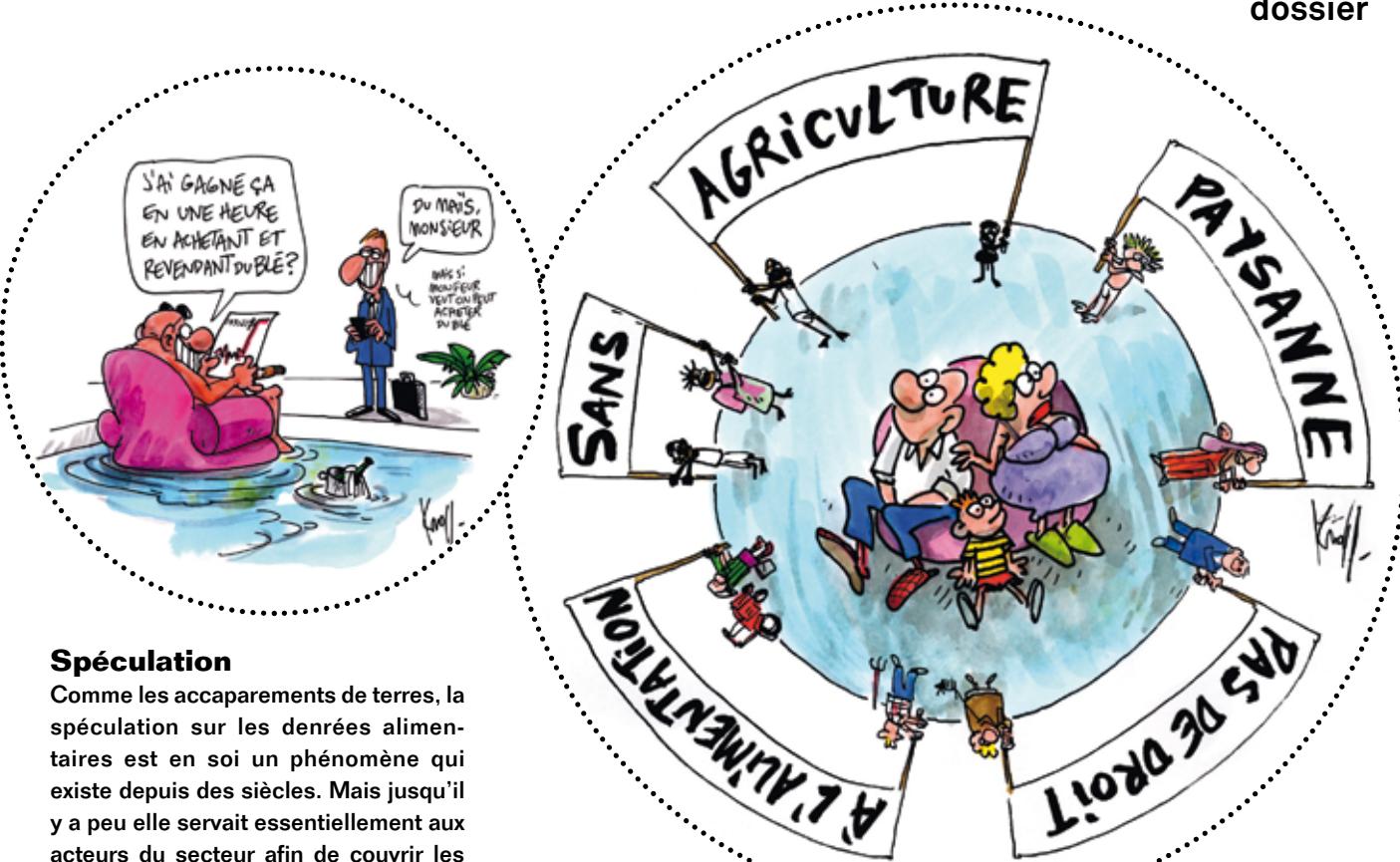
Les accaparements de terre ont existé de tous temps. Il s'agit de ventes ou de locations à moyen ou long terme de larges superficies agricoles à des acteurs puissants, nationaux ou étrangers, au détriment des populations qui vivent sur et de ces terres. Mais le phénomène a pris une ampleur particulière ces dernières années. La surface actuelle de terres accaparées est estimée à 203 millions ha, soit 65 fois la taille de la Belgique.

Le rapport « Ruées vers les terres ? Quelles complicités belges dans le nouveau Far West mondial ? » publié en juin 2013 pointe les responsabilités de la Belgique dans ce phénomène croissant qu'est l'accaparement de terres. À découvrir sur [www.cncd.be](http://www.cncd.be).

### Agrocarburants

Une des principales causes des accaparements de terres, c'est le développement des agrocarburants, c'est-à-dire des carburants produits à partir de matières premières agricoles.

Le Parlement belge vient de voter une augmentation du taux d'incorporation d'agrocarburants dans l'essence et le diesel, alors même que la Commission européenne a revu ses taux à la baisse ! Cela revient à encourager une production en grande partie dépendante d'importations ou qui augmente indirectement notre dépendance par rapport aux surfaces agricoles au Sud. Les conséquences sont énormes pour les populations du Sud qui voient leurs terres réservées à ces nouvelles cultures, au détriment des cultures alimentaires de leur choix.



### Spéculation

Comme les accaparements de terres, la spéculation sur les denrées alimentaires est en soi un phénomène qui existe depuis des siècles. Mais jusqu'il y a peu elle servait essentiellement aux acteurs du secteur afin de couvrir les risques liés à la variation des prix. Depuis la crise des subprimes en 2007-2008, de nombreux acteurs financiers déçus par le marché immobilier ont fait de celui de l'agro-alimentaire leur nouveau terrain de jeu. L'arrivée en masse d'acteurs financiers, non concernés par le secteur, sur les marchés agricoles a changé la donne et déstabilisé le mécanisme de sécurisation des prix. Les produits agricoles sont devenus un produit financier comme un autre, les nouveaux spéculateurs les achètent et les vendent sans plus aucune considération pour le marché réel, ayant pour unique but le profit à court terme.

La spéculation a des conséquences sur la volatilité des prix, c'est-à-dire la vitesse à laquelle les prix fluctuent. Ce qui frappe de plein fouet les populations, à commencer par les paysans du Sud, incapables de vivre avec des prix de vente bas et n'ayant pas les infrastructures nécessaires pour stocker en attendant une hausse des prix.

Le Réseau Financement Alternatif et des ONG de solidarité internationale ont publié en juin 2013 un rapport intitulé « Spéculation sur les matières premières agricoles. La complicité des banques belges dans la spéculation sur l'alimentation ». À voir sur [www.financite.be](http://www.financite.be)

## ... et des solutions

Produire plus n'est pas la première et la seule réponse à la crise alimentaire. Pour garantir le droit à l'alimentation, une transition vers un système alimentaire durable et équitable est nécessaire mais exige une politique qui tourne autour de deux axes :

Il faut d'abord lever les obstacles qui entravent la mise en œuvre de cette transition :

- interdire la spéculation financière sur les denrées alimentaires. Car elle renforce la volatilité des prix agricoles et menace la vie des paysans et des consommateurs les plus pauvres !
- arrêter la course effrénée à l'achat ou à la location longue durée de terres fertiles par les investisseurs privés. Plus de 200 millions d'hectares – 70 fois la Belgique – dans le monde sont concernés.
- stopper le soutien à la production d'agrocarburants et limiter la production de ceux qui menacent la sécurité alimentaire des pays les plus faibles et de l'Europe.

Il faut ensuite soutenir et renforcer les bonnes pratiques de production et de consommation. Comment ? En appuyant l'agroécologie car on sait aujourd'hui que cette agriculture est plus productive que l'industrielle. Et parce qu'elle est basée sur une agriculture familiale qui respecte l'environnement, garantit l'emploi et un développement humain.

La Fondation Pierre Rabhi en donne une bonne définition : « L'agroécologie est une technique inspirée des lois de la nature. Elle considère que la pratique agricole ne doit pas se cantonner à une technique, mais envisager l'ensemble du milieu dans lequel elle s'inscrit avec une véritable écologie. Elle intègre la dimension de la gestion de l'eau, du reboisement, de la lutte contre l'érosion, de la biodiversité, du réchauffement climatique, du système économique et social, de la relation de l'humain avec son environnement... ». Nous reviendrons sur ce modèle dans un prochain numéro de Demain le monde.

## L'agriculture



## La campagne à l'école

Un des principaux objectifs d'une campagne est de sensibiliser la population à des enjeux du développement, comme l'est le droit à l'alimentation. Cette sensibilisation commence à l'école. Un sondage montre que le travail des ONG y est plus que nécessaire.

Un certain nombre d'ONG de coopération au développement proposent leurs services en milieu scolaire. Elles entendent ainsi contribuer à ce que les élèves deviennent des citoyens plus conscients de l'inégale répartition des ressources dans le monde, des atteintes qui en résultent à la dignité et aux droits humains, et du rôle actif qu'ils peuvent et pourront jouer, individuellement et collectivement, dans un esprit de justice et de solidarité, pour y mettre un terme.

### Sondage

Les ressources humaines et financières consacrées à ces interventions sont importantes. Les ONG souhaitent donc s'assurer qu'elles sont utilisées de la manière la plus efficace. C'est important par respect pour les personnes et les institutions qui leur accordent ces ressources. Ce l'est aussi en vue d'atteindre au maximum les ambitieux objectifs qu'elles se fixent et qui leur tiennent à cœur.

C'est la raison pour laquelle ces ONG ont décidé de mener à bien un sondage *on line* en mars 2012 au sein de la communauté éducative des établissements scolaires, réunissant l'avis de 240 enseignants, éducateurs et directeurs.

Pour 97 % des répondants, la solidarité internationale a sa place à l'école, mais 60 % estiment que leur école ne mène pas d'action de sensibilisation au monde qui nous entoure.

Quels en sont les freins ? Par ordre d'importance : le manque de temps, le manque d'intérêt des collègues, le manque de formation, la complexité de la matière, la difficulté à trouver un soutien nécessaire, le manque de soutien de la direction.

Pour monter une activité de sensibilisation à l'école, le sondage indique que les profs préfèrent faire appel à un expert extérieur, utiliser des outils pédagogiques spécifiques ou encore se former.

« POUR 97 % DES SONDES, LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE A SA PLACE À L'ÉCOLE »



© Florence Bartholomé



### Un travail légitimé

Un sondage reste un sondage. Il est donc à prendre avec des pincettes, surtout que celui-ci n'a pas de valeur scientifique. Il sert d'indicateur et légitime – dans ce cas-ci et au vu des réponses – le travail réalisé par de nombreuses ONG en milieu scolaire. Un travail d'autant plus nécessaire que 80 % des répondants pensent que les élèves ne comprennent pas les interactions entre les pays et entre les facteurs politiques, économiques, sociaux et culturels. Selon les sondés, si peu d'élèves ignorent qu'il existe des inégalités, ils ne comprennent pas pour autant les causes et les mécanismes des relations Nord-Sud, et ils se représentent difficilement les conditions de vie ailleurs.



# mallette pédagogique pour le droit à l'alimentation

## C'est quoi?

La mallette regroupe des outils pédagogiques sous plusieurs formats sur le thème du droit à l'alimentation : films documentaires, outils « papiers » et outils internet, jeux & expos.

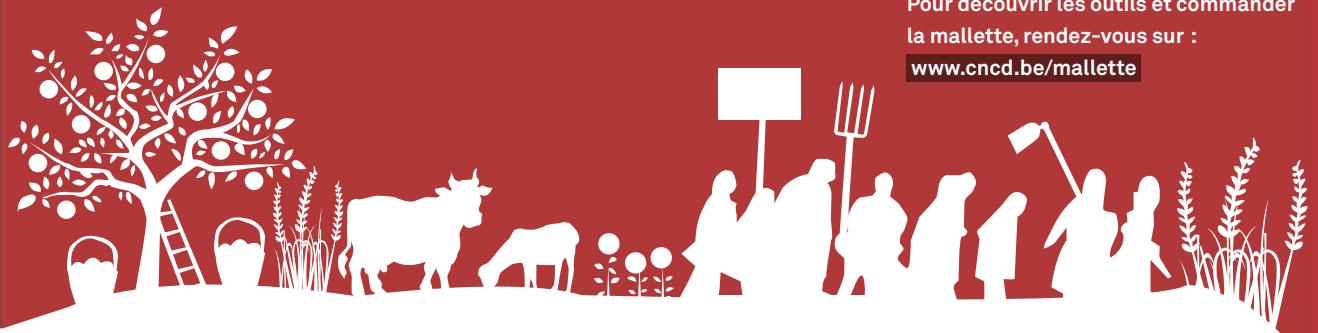
Un guide d'utilisateur permettra à tout un chacun de s'approprier la thématique ainsi que les différents outils qui y sont insérés.

## C'est pour qui?

L'enseignement secondaire supérieur ou tout groupe constitué d'un public de minimum 15 ans.

C'est réalisé par un collectif d'associations coordonné par le CNCD-11.11.11 : Entraide et Fraternité, LHAC, Le Monde selon les Femmes, Oxfam-Magasins du Monde et Oxfam-Solidarité, Protos, Quinoa, SOS-Faim, Vétérinaires sans Frontières, Rencontre des Continents, Fian, Planète-Vie, le Réseau-Idée, SLCD.

Pour découvrir les outils et commander la mallette, rendez-vous sur :  
[www.cncd.be/mallette](http://www.cncd.be/mallette)



## Campagne 11.11.11, c'est parti !

### Les banques pointées du doigt !

Le mardi 18 juin, des activistes d'ONG, déguisés en « banquiers », organisaient une action médiatique sous la forme d'une partie de football avec des pains devant le siège belge de BNP Paribas Fortis à Bruxelles. Cette action symbolique avait pour but de d'alerter l'opinion publique sur le rôle joué par des banques belges dans la spéculation alimentaire. En effet, l'action précédait une conférence de presse de présentation du rapport « La complicité des banques en Belgique dans la spéculation sur l'alimentation », en présence du rapporteur spécial des Nations Unies sur l'alimentation Olivier De Schutter.

Dans le rapport, les ONG ont recensé en tout 28 fonds et de nombreux produits financiers au sein desquels la part des investissements sur les matières premières agricoles avoisinerait 950 millions d'euros. « Ces chiffres ne représentent que la pointe de l'iceberg dû au manque de transparence du secteur financier », concluent les chercheurs. Près de 80 % de la spéculation resterait encore dans l'opacité. Elle est scandaleuse car elle mobilise six fois plus d'argent que l'aide publique belge n'en consacre à l'aide au secteur agricole et alimentaire dans les pays du Sud.



© Arnaud Ghys



© Michel Dubois



@ Michel Dubois

## Esperanzah!

Depuis plusieurs années, le festival Esperanzah! et le CNCD-11.11.11 s'allient pour sensibiliser le public à la solidarité internationale. En 2012, la justice climatique était à l'honneur. En 2013, c'est le droit à l'alimentation qui était au centre d'animations et d'activités sur le site du festival, à l'abbaye de Floreffe, du 2 au 4 août

Durant tout le weekend, un collectif d'associations a animé le « village pour le droit à l'alimentation ». Plusieurs activités ludiques et attractives ont permis aux festivaliers de se questionner sur le système alimentaire mondial. Ensuite, le dimanche, pour respecter ce qui est devenu une tradition, le CNCD-11.11.11 a officiellement lancé sa campagne sur la scène du festival en présence du parrain de l'action, le reggaeman le plus populaire du Burkina Faso, Sana Bob.



@ Patrick Besure

## Petite foire alternative à celle de Libramont

Les 27 et 28 juillet 2013, et pour la troisième année consécutive, une « petite foire » alternative était organisée en marge de la « grande » foire de Libramont pour promouvoir une autre agriculture, éthique et paysanne. Un rendez-vous informatif, festif et ludique que n'ont pas manqué près de 1 500 personnes à Semel dans la province du Luxembourg.



## Vous aussi, devenez un Super Citoyen !

Des Super Citoyens avec de super pouvoirs, ça existe ? Le CNCD-11.11.11 en est convaincu et invite les citoyens belges à rallier de manière ludique le combat pour le droit à l'alimentation.

Rejoignez la communauté des Super Citoyens en faveur d'un système agroalimentaire plus juste et durable.

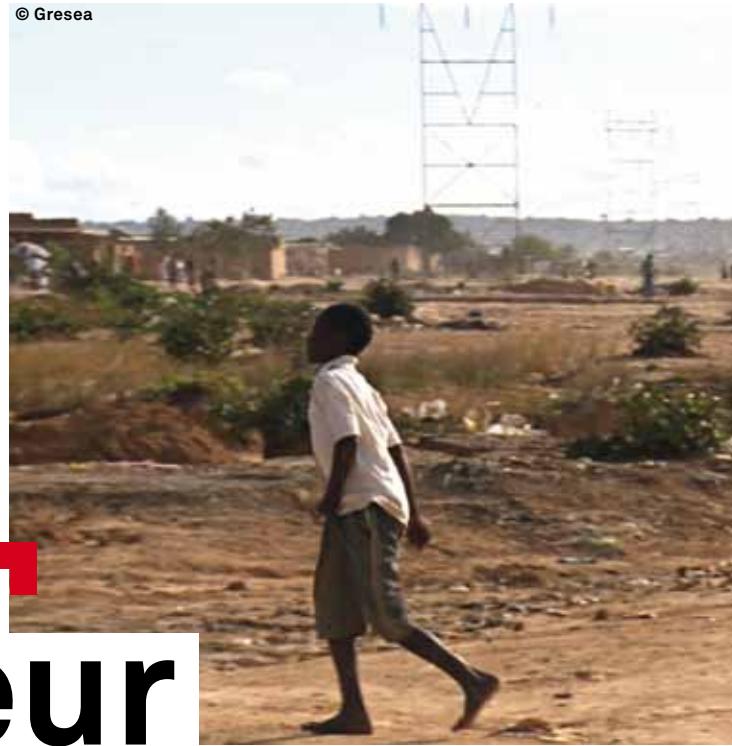
**Le principe de l'action est simple :** les internautes sont invités à se glisser dans la peau du Super Citoyen et à partager leur engagement.

Consommer moins et mieux, cuisiner soi-même, préférer les produits locaux, de saison, cultiver ses légumes... tels sont quelques-unes des initiatives du Super Citoyen en faveur d'une alimentation durable et respectueuse de la planète. Est invitée à s'inscrire en tant que Super Citoyen, toute personne marquant son désaccord avec le modèle alimentaire actuel et désireuse de changement. Par cette action ludique, le CNCD-11.11.11 veut montrer que la transition vers un monde meilleur est enclenchée et que le changement est en nous.

**La finalité de cette action :** faire réagir le gouvernement belge et exiger qu'il agisse en faveur d'un changement du système agroalimentaire en vue d'éradiquer la faim dans le monde.

Une première pétition avec le nombre de Super Citoyens sera remise au gouvernement fin novembre.

Rendez-vous sur :  
[www.supercitoyen.be](http://www.supercitoyen.be)



RAF CUSTERS

Gresea

# Un patron qui préfère la lenteur

**L'entreprise Randgold remballe ses affaires au Mali et déménage au Congo. Elle se mêle aussitôt d'y influencer la révision du Code minier. Pour protéger les dividendes de ses actionnaires.**

Le Code qui régit le secteur minier du Congo a dix ans. Il est donc normal de le remettre à neuf, c'était d'ailleurs prévu dès le départ. L'objectif principal ? Faire en sorte que le pays obtienne une plus grande part des revenus de ses propres mines. La révision associe les entreprises et d'autres composantes de la société civile, de même que le gouvernement. La Banque mondiale avec ses agences y prête main-forte. Mais le parcours est accidenté. En octobre 2012, une rumeur met le feu aux poudres. Selon cette info, qui n'est nulle part taillée dans la pierre, l'État voudrait dorénavant 35 % des revenus miniers (contre 10 % sous le Code existant). Cela durcit les positions. L'entrepreneur sud-africain Mark Bristow donne voix à la résistance. Bristow est l'administrateur délégué de Randgold. Cette entreprise exploite la mine d'or de Kibali, à Kilo Moto, dans le Nord-est du pays. Kibali produira sa première once d'or à la fin de cette année.

Les propriétaires de Kibali sont les entreprises privées Randgold et AngloGold Ashanti (chacun à 45 %) et l'entreprise étatique Sokimo (10 %). Randgold est l'opérateur et dirige le chantier. Des travaux importants sont en cours. On creuse une mine à ciel ouvert et une mine souterraine et on construit des centrales hydroélectriques. Cela représente 2,5 milliard de dollars (1,9 milliard d'euros) d'investissements. Les représentants de Randgold parcourent les sentiers du monde pour convaincre des investisseurs. À New York, ils ont annoncé que Kibali produira 73,5 tonnes d'or. C'était fin novembre 2012. En mai 2013, à la Bank of America Merrill Lynch, ils ont dit que le cours de l'action Randgold se portait beaucoup mieux que ses pairs : l'action Randgold aurait gagné 92 % sur cinq ans, tandis que les actions d'autres mines d'or auraient perdu 33 % en moyenne.

Le mardi 16 avril 2013, Randgold invite des décideurs congolais et la presse dans le cadre exclusif de l'hôtel Memling à Kinshasa. Mark Bristow lui-même monte au podium. Nous filmons l'événement et voyons comment Bristow déclenche ses coups de tonnerre. Il condamne les amendements du Code minier envisagés par le gouvernement. Il dit littéralement ceci : « Si on applique le nouveau Code minier proposé, nous recevrions à peine 25 % des revenus. Ce n'est pas une option

économique. Les actionnaires n'investissent pas à 100 % si le retour n'est que de 25 %. »

Randgold veut que le moment de la redistribution des revenus soit reporté aux calendes grecques. D'autres entrepreneurs ont un même raisonnement. À Lubumbashi, Eric Monga de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) nous dit : « La croissance va de pair avec la patience. D'abord, il y a l'investissement, c'est-à-dire accroissement de la capacité de production génératrice de revenus. Ensuite, le revenu est redistribué. Mais avant la redistribution, il y a une période de récupération de capital. Et, c'est là que la croissance et la patience s'imposent. »

Bristow et Monga appellent à la tempérisation. Le Congo en sera le cocu. Les échéances sont là pour le démontrer. Supposons que le Congo doive atten-

**« LES ACTIONNAIRES N'INVESTISSENT PAS 100 % POUR N'OBtenIR QUE 25 % »**

dre encore une décennie avant de renforcer le Code minier en sa faveur. Mauvais calcul. Selon Randgold, la durée de vie de la mine d'or de Kibali est de seize ans. Bien avant cette date, Randgold y aura épuisé les plus importantes réserves. Après seize ans, il ne restera que des miettes. Que Randgold se fera certainement un grand plaisir de redistribuer...



© Gresea

### « Avec le Vent »

est un nouveau documentaire réalisé par Raf Custers et produit par le GRESEA, le Groupe de Recherche pour une Stratégie Economique Alternative.

Il a été tourné en avril 2013 en République Démocratique du Congo, essentiellement dans la province minière du Katanga.

Il met en relief les progrès de l'industrie minière au regard du quotidien des Congolais. L'un ne va visiblement pas de pair avec l'autre. Des grands avantages ont été accordés aux investisseurs. Mais les effets négatifs de l'industrie ne sont pas maîtrisés et la population en souffre. Tandis que le cuivre et le cobalt sont extraits des mines pour nourrir l'économie mondialisée, les Congolais toussent. Une révision du cadre légal (le Code minier) est en cours et permettrait de pallier les défauts et dérives de la situation actuelle. Il faudrait pour cela que la loi soit plus restrictive et... qu'on touche aux intérêts des investisseurs tant sollicités. Un autre dossier sensible...

Plus d'infos sur [www.gresea.be](http://www.gresea.be)

24 OCTOBRE 2013  
THEATRE NATIONAL  
21H

# ROKIA TRAORE

fnac  
www.fnac.be  
0900/00.600  
(0.60€/min.)

ticketnet.be  
070 660 601 (0.30 €/min.)

VRIJHEIDS  
FESTIVAL  
DES LIBERTES  
17-26 OCTOBRE  
FESTIVALDESLIBERTES.BE

CHOC 11.11.11  
VOIX DE FRANCE  
K.V.  
THEATRE NATIONAL  
de mens.nu  
BXL LAIQUE

# 24

projet 11.11.11

## Où ?

République démocratique du Congo. À Ibi (province de Kinshasa) et dans la périphérie de Kisangani (province orientale).

## Contexte

L'agriculture extensive sur brûlis est une des causes de la déforestation, conduit à l'épuisement des ressources et ne garantit pas nécessairement des revenus décents aux paysans.

## Qui ?

Belgique :  
Service laïque de coopération au développement (SLCD)  
[www.slcd.be](http://www.slcd.be)

Kisangani : Adikis/ CCC, Action pour le développement intégré de Kisangani et de la Cuvette centrale congolaise

Ibi : GI Agro, Groupements d'initiatives pour l'agroforesterie en Afrique

## Quoi ?

Le programme vise à faire évoluer l'agriculture traditionnelle sur brûlis vers la mise en pratique de l'agroforesterie dans un système intégré. Il s'agit de proposer aux populations des alternatives à la carbonisation et de développer une agriculture plus durable et génératrice de revenus.

Parallèlement, des actions de sensibilisation sont menées en matière de préservation de la forêt. À terme, le but est d'élaborer et de mettre en place un plan de gestion de terroir pour chaque zone d'intervention.

## Soutenir 11.11.11

N° de compte :  
BE33 000170326946  
BIC : BPOTBEB1  
au nom du CNCD-11.11.11,  
Quai du Commerce 9,  
1000 Bruxelles



Le CNCD-11.11.11  
adhère au Code éthique  
de l'AERF  
[www.vef-aerf.be](http://www.vef-aerf.be)



**L'agro-foresterie,  
pour lutter contre  
la déforestation et  
la pauvreté**

SABINE KAKUNGA  
CNCD-11.11.11

Développement économique et social et défense de l'environnement sont souvent mis en opposition. Au Congo, un programme de promotion de l'agroforesterie permet de les réconcilier.

En République démocratique du Congo, la forêt s'étend sur 128 millions d'hectares. C'est presque 60 % du territoire national, la moitié du total des forêts africaines et 10 % des forêts mondiales. La conservation de ce poumon vert est donc capitale pour l'environnement. Elle l'est aussi pour la population puisque plus de la moitié de ses 75 millions d'âmes en dépendent pour vivre. Mais la déforestation est comme ailleurs un mal endémique. Les principaux responsables en sont l'exploitation artisanale et industrielle du bois, l'utilisation de bois énergie (carbonisation, bois de chauffe...<sup>1</sup>), et le modèle d'agriculture sur brûlis pratiquée par les paysans.

Plus de 70 % de la population congolaise vit en milieu rural et pratique une agriculture de subsistance. Les agriculteurs sont essentiellement de petits exploitants n'ayant jamais reçu de formation, qui appliquent des techniques rudimentaires. Les intrants agricoles sont peu utilisés et la productivité est faible. Seules 10 % des terres arables disponibles sont mises en valeur. Le secteur accuse en plus des difficultés de plusieurs ordres : l'accès au marché, l'écoulement des produits, la conservation et la production de semences, et une forte insécurité juridique en matière foncière<sup>2</sup>.

### L'agriculture sur brûlis en cause

L'agriculture extensive sur brûlis est la pratique la plus répandue : les champs sont d'abord défrichés par le feu, cultivés ensuite pendant une période brève pour être enfin mis en jachère. Le faible rendement et la pauvreté conduisent les paysans à exploiter la totalité du bois sur leurs parcelles et à cultiver ensuite sur des jachères très courtes, qui ne permettent pas de renouveler durablement la fertilité du sol. Quand la structure du sol est détruite, les rendements agricoles baissent rapidement. Et comme la majorité des paysans n'a

pas les moyens d'investir pour améliorer le système de production, ceux-ci doivent se déplacer et défricher une nouvelle partie de forêt, ou abandonner leur activité et migrer en ville pour y peupler les bidonvilles.

### L'agroforesterie comme alternative

Sous la pression d'une demande croissante des villes en produits vivriers et en bois énergie, on assiste depuis de nombreuses années à la transformation de forêts en savanes. Ce constat a mené des associations locales à promouvoir l'agroforesterie, un mode d'exploitation

sur de nouvelles parcelles. Des unités de transformation ont été implantées dans un village pilote permettant aux ménages de vendre leur production à un meilleur prix. Elle diffuse également auprès des 1 200 habitants de 10 hameaux les techniques agroforestières, respectueuses de l'environnement. L'ONG donne une place importante à l'éducation de base (école primaire et secondaire pour les enfants, internats, crèche, formation pour les femmes en alphabétisation et commercialisation des produits du terroir sous forme de coopérative), à la santé avec le dispensaire qu'elle a bâti dans le village (permettant les soins quotidiens, les accouchements, la vaccination des enfants) et au développement culturel (troupe de théâtre, danseurs, musiciens).

## « ON ASSISTE DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES À LA TRANSFORMATION DE FORÊTS EN SAVANES »

de terres agricoles associant des plantations d'arbres dans des cultures ou des pâturages. L'ONG belge Service laïque de coopération au développement (SLCD) en a fait un de ses crédos. Elle collabore avec deux organisations congolaises : GI-Agro à Ibi sur le plateau des Batéké (province de Kinshasa) et ADIKIS-Terroir dans la périphérie de Kisangani (province orientale). Leur action, soutenue par l'Opération 11.11.11 depuis 2011, vise à faire évoluer l'agriculture traditionnelle sur brûlis vers la mise en pratique de l'agroforesterie dans un système intégré. Celle-ci est associée à des cultures pérennes, à l'élevage et/ou à la pisciculture, afin de rendre les systèmes de production plus performants, d'augmenter les productions et ainsi les revenus des populations rurales. La pratique de l'agroforesterie et l'amélioration des ressources des ménages permettent de renverser la tendance et de diminuer la pression sur le massif forestier.

### Des résultats sur le terrain

En 2012, GI-Agro a appuyé une centaine de ménages. Les premières récoltes de manioc ont été réalisées avec succès

À l'est du pays, dans la province orientale, ADIKIS-Terroir encadre et forme des ménages d'agriculteurs. En 2012, l'agroforesterie a été implantée auprès de 34 ménages sous forme de champs communautaires. À Uma, le champ communautaire est orienté vers la fourniture de semences de riz de qualité. À Batiamaduka, la parcelle est occupée par des cultures de manioc et d'acacia et sert de champs de démonstration pour sensibiliser les agriculteurs à l'intérêt de la démarche (fertilisation des sols et obtention rapide de bois).

Comme en témoigne le programme, il est possible de mener de front une action visant, d'une part, à améliorer le niveau de vie des paysans et, d'autre part, à protéger l'environnement. Ce programme symbolise à lui seul le lien fondamental entre le modèle agricole et la lutte contre les changements climatiques.

1/ La demande en bois comme source d'énergie est très forte. En 2008, 95 % de l'approvisionnement national provenait de la biomasse végétale et seulement 3 % de l'électricité. 2/ 80 % des conflits qui se règlent devant la justice congolaise sont de nature foncière.

# 5<sup>ème</sup> ÉDITION FESTIVAL DE FILMS ALIMENTERRE

DU 16 AU 20 OCTOBRE 2013

DES IMAGES  
ET DES MOTS SUR  
LES DÉSORDRES  
ALIMENTAIRES  
DU MONDE

PROJECTIONS,  
CONFÉRENCES, DÉBATS,  
ATELIERS CULINAIRES ET  
DÉGUSTATION

BRUXELLES  
CINÉMA  
VENDÔME

[WWW.FESTIVALALIMENTERRE.BE](http://WWW.FESTIVALALIMENTERRE.BE)

# TEMPOCOLOR

LIÈGE VE. 20 SA. 21 & DI. 22.09.2013

CENTRE VILLE & PL. DES CARMES

CONCERTS / EXPOSITIONS / ANIMATIONS / THÉÂTRE  
DE RUE / POINTS COLÈRES POUR LA TERRE  
BRUNCH / PETIT MARCHÉ DE L'ALIMENTATION ...

PROGRAMME COMPLET SUR [WWW.TEMPOCOLOR.BE](http://WWW.TEMPOCOLOR.BE)

Chronique subjective  
et complètement à l'ouest,...

GÉRARD MANRÉSON,

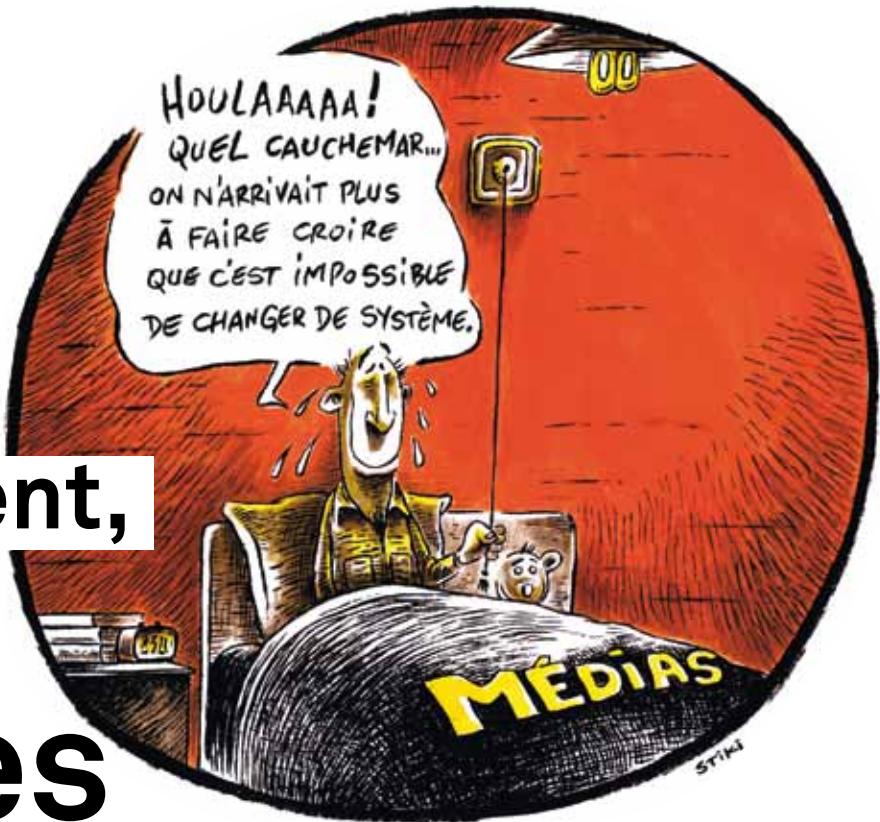
professeur à HECC

Haute école du Café du Commerce

# Le changement, c'est... dans tes rêves

Nooon. Aaargh. Vite ! Il va nous échapper... Tiens ! Mon oreiller... Ouf, ce n'est qu'un cauchemar ! Excusez-moi, mais mon sommeil n'est plus réparateur depuis quelques semaines. Je fais des crises d'angoisse nocturnes. Mon thérapeute a trouvé les coupables. Ce sont ces petits ingrats que nous avons pris sous notre aile, élevés avec amour en plein air dans nos plus belles universités, qui ont une carrière brillante, des salaires mérités – bien que mirobolants pour les poujadistes de tout poil – et qui, du jour au lendemain, décident de tout balancer : des fichiers bancaires, des dossiers secrets, des disques durs, des livres de confession de *traders* et autres interviews explosives de « responsables qualité » dans l'agro-alimentaire. Tout d'un coup, sans que le DRH ou le manager le voient venir, ils boudouillent des mots incompréhensibles, qui ne veulent rien dire et dont je ne suis même sûr de l'orthographe : éthique, conscience, responsabilité sociétale, civisme, respect, vie privée, droit du travail. J'ai mis les meilleurs linguistes et neurologues de mon entourage sur le coup. On ne comprend pas. Serait-ce une variante du *burn out* ? En tout cas, un court-circuit neurologique se produit, leur nez se débouche, l'argent acquiert une odeur et ils décident de quitter le bercail. Je les soupçonne aussi de vouloir jouer aux stars. Voilà un effet pervers du temps de cervéau disponible auquel je n'avais pas pensé.

Sérieusement, c'est la mouise les gars ! Imaginons, ne fût-ce qu'un instant que l'épidémie se répande et que la confession devienne une pratique de masse. C'est la cata ! Oui, imaginons comme John Lennon un monde où votre pépiniériste irait déposer au parc à conteneurs les pesticides qu'il est censé vendre. Imaginons des banquiers téléphonant à leurs clients pour les presser de venir résilier leurs placements en bourses et leurs fonds de pension. Imaginons des vendeurs de voiture vous expliquant que la voiture la plus écologique est celle qui n'est pas produite. Imaginons une société pharmaceutique qui déposerait toutes ses trouvailles dans le domaine public. Imaginons un constructeur d'appareils électroménagers ou de télécommunications qui vendrait des pièces de rechange. Imaginons un agriculteur en capacité de négocier les prix avec la grande distribution. Imaginons des journalistes qui feraient de l'investigation et joueraient au quatrième pouvoir. Imaginons GlaxoSmithKline recommander de recycler en papier hygiénique toutes les études de scientifiques qu'ils ont



financées pour accréditer leur nouveau poison. Oui, imaginons... Le système serait au bord de l'abîme. Quand je vous dis que la bérénina n'est pas loin.

Pour que le système tourne, il faut que tout monde reste bien convaincu que s'il se met en danger, cela ne changera quand même rien. Rien du tout. Distiller certaines infos régulièrement est un remède efficace et peu coûteux, permettant de saper tout espoir de changement. Le tempo est important. Un jour, vous faites circuler l'info que la taxe sur les transactions financières sera vidée de son contenu. Le lendemain, vous publiez les derniers résultats financiers de Goldman Sachs qui double ou triple ses bénéfices. Et vous saupoudrez le tout d'un verbiage abscons d'un idéologue à la mode. J'ai d'ailleurs bien aimé la dernière salve de Bruno Colmant dans l'Écho (23/07) qui nous dit que « cette crise ne finira jamais », qu'il faut « tourner la page du vingtième siècle » (lire l'État providence). Il y a de quoi mettre sous Prozac plus d'un candidat au grand déballage, n'est-ce pas ? Moi, en tout cas, je crois que je vais bien dormir cette nuit.

Alors, merci qui ?

NADA BOOKING & 30 FEVRIER PRESENTENT

# SAULE

09 NOV 2013

## ANCIENNE BELGIQUE BRUSSELS

### ◆ UN CONCERT, UNE RENCONTRE, UN GESTE DE SOLIDARITÉ ◆

Cette année encore, la campagne 11.11.11 accueille un **ambassadeur de charme** en la personne de **SAULE**. Le chanteur 100% bio soutient la campagne pour le droit à l'alimentation et l'Opération 11.11.11.

A l'occasion de son concert à l'**ANCIENNE BELGIQUE** le samedi 9 novembre, Saule et le CNCD-11.11.11 mettent en vente un **PACK SPECIAL** au profit des projets de développement 11.11.11.

Ce pack est vendu au prix de **45 euros** et comprend : l'entrée au concert, une rencontre avec Saule plus tôt dans la journée, un album et une affiche dédicacés, un badge de la campagne 11.11.11.

Intéressés ? Demandez votre pack sur [www.cncd.be/Saule](http://www.cncd.be/Saule)

